

Délibération 2022/38

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PERET**

Séance du 2 septembre 2022

Date de la convocation : 26/08/2022
Date d'affichage : 26/08/2022
Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres présents : 14
Nombre de membres votants par procuration : 1
Nombre de membres ayant pris part à la délibération : 15
POUR : 15 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Objet de la délibération : *Demande de subvention*

L'an deux mil vingt-deux et le deux septembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle du conseil municipal, sous la présidence de Mme I. SILHOL.

Président : I.SILHOL

Présents : Magalie BILHAC, Éric BONAFE, Bruno CASTES, Bernadette DEL-ROX, Grégory GUIZIOU, Muriel HUGOL, Stéphanie JEUNET, Patrick LOUX, Christine NOHARET, Sébastien SILHOL, Pauline SOULAIROL, Christophe VIDAL, Dominique ZARAGOZA

Absents votants par procuration : Estelle BONNIOL,

Absents excusés : /

Monsieur Bruno CASTES est élu secrétaire.

Madame le Maire présente au Conseil Municipal le projet réalisé par le cabinet CETUR relatif à l'embellissement de la commune de Péret – Aménagement de l'espace public et création de cheminement doux.

La tranche ferme concerne le bd de la Liberté, le carrefour rue de l'Egalité / chemin de la Magdelaine, l'aire de rencontre chemin des Roques et le chemin de Pioch Caulet, pour un montant estimatif de travaux de 282 750 € HT.

Le Conseil Municipal ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE de demander l'aide financière du département, de la région et de l'état pour ce projet.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
Le Maire, Isabelle SILHOL



Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture
Et publication ou notification le